



Communiqué de presse
Paris, le 17 janvier 2018

Concertation régionale sur le Plan de rénovation énergétique des bâtiments

La rénovation énergétique du parc de logements est l'une des priorités de l'action de l'État en Île-de-France, c'est pourquoi Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris organise la concertation régionale sur ce thème.

En effet, lors de la première réunion des Ateliers des territoires pour le logement et l'hébergement, le préfet Michel Cadot avait déjà rappelé « *l'impérieuse nécessité d'amplifier les travaux de rénovation énergétique afin de contribuer à l'amélioration et au développement de l'offre de logements dans le parc privé, en utilisant au mieux les aides disponibles* ».

Une concertation en deux temps

La Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL) organise le 19 janvier, en collaboration avec la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement (DRIEA) et l'ADEME, une réunion destinée à enrichir la concertation organisée par le gouvernement par l'apport des contributions des professionnels franciliens.

Les résultats de cette réunion viendront enrichir les débats des Ateliers des territoires pour le logement et l'hébergement, dont une prochaine réunion sera consacrée à la rénovation énergétique des logements et permettra de recueillir les propositions des élus.


280 logements rénovés tous les jours depuis 10 ans

Pour rappel, les travaux, engagés dans le cadre du Plan de rénovation énergétique des bâtiments, ont eu pour effet l'amélioration de la qualité de vie et du confort thermique de 614 333 ménages franciliens, une meilleure maîtrise de leur consommation énergétique et ont contribué de manière significative à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, tout en créant ou en conservant 4 000 emplois.

Ces travaux de rénovation énergétique doivent continuer, notamment vis-à-vis des ménages modestes auxquels « *une attention toute particulière doit être portée*. C'est d'ailleurs l'un des objectifs du programme [Habiter Mieux](#), dont les financements permettent de lutter contre la précarité énergétique.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)